



Emploi trouvé pendant un préavis non effectué

Par **gilflor**, le **15/05/2008** à **14:27**

Licencié après 27 années, mon employeur m'a dispensé d'effectuer mon préavis de 3 mois.
Ayant une offre d'emploi, dois-je attendre la fin de mon préavis ou
Puis-je effectuer une période d'essais dans une autre entreprise sans perdre les indemnités du préavis ?
Merci de votre réponse.

Par **fred69**, le **15/05/2008** à **18:23**

Bonjour,
J'ai été dans votre situation il y a peu de temps
Lors du préavis non effectué mais rémunéré, vous avez le droit d'exercer une activité professionnelle. Moi c'est l'inspection du travail qui m'avait répondu.